

I. Présentation de l'A.D.A.P.G.V. 86

Association **D**épartementale pour l'**A**ccueil et la **P**romotion des **G**ens du **V**oyage (A.D.A.P.G.V.)

L'Association est gestionnaire de 2 Centres Sociaux :

- Centre Social et Socio-Culturel des Gens du Voyage de CA Grand Poitiers
1 rue sentier – BP 30034 - 86180 BUXEROLLES
- Centre Social et Socio-Culturel des Gens du Voyage de la CAPC
1 rue Marcel Coubrat 86100 CHATELLERAULT Cedex
- Espace de Vie Sociale Itinérant
1 rue du sentier BP 30034 861180 BUXEROLLES
- Pôle de direction1
1 rue du Sentier – BP 30034 - 1^{er} étage – 86180 BUXEROLLES

Statut juridique

- Association Loi 1901

Déclaration au journal officiel

Juin 1992 Assemblée Générale Constitutive.

Le 25 juin 1996, Assemblée Générale Extraordinaire. Cette Assemblée Générale Extraordinaire a plus particulièrement porté sur le champ d'intervention de l'Association qui de « Districale » (District de Poitiers) est devenu « Départementale »

Zone d'influence de l'Association Gestionnaire

- Département de la Vienne

Identité des responsables

- Président : Sylvie FROMENTIN
- Directrice : Elodie LEGENDRE NOIRAULT

Objet de l'Association (Extrait de l'article 2 des statuts)

L'Association a pour but :

- D'entreprendre toute action visant à la reconnaissance des Tsiganes et Gens du Voyage.
- De coordonner différentes actions à caractère social, culturel, éducatif, économique, favorisant l'échange entre les sédentaires et les Tsiganes et Gens du Voyage.
- De créer, développer, gérer toute activité destinée à l'accompagnement social des Tsiganes et Gens du Voyage.
- D'animer et gérer des terrains d'accueil, mis à la disposition des Tsiganes et Gens du Voyage. Ces équipements regroupent un ensemble de services, d'activités, de réalisations collectives à caractère social, culturel, éducatif, et de loisirs. Ces équipements seront contractuellement mis à disposition de l'Association par des collectivités territoriales. Ces équipements peuvent faire l'objet d'un Contrat de Projet Centre Social entre l'Association et la Caisse d'Allocations Familiales. »

Mission des Centres Sociaux Culturels

Les Centres Sociaux Culturels sont des équipements de voisinage à la disposition des habitants d'un quartier, d'un canton (d'une Communauté d'Agglomération). Ouverts à toutes les catégories de population, quelques soient leur âge ou leur origine, ils se donnent pour mission de répondre aux problèmes de vie quotidienne des habitants et d'être ainsi un pôle d'animation de la vie sociale (et citoyenne).

Agréments et habilitations

CAF

Centre Social : C.A de Poitiers, C. A Châtelleraut pour 2014-2018
Espace de Vie sociale : 2014-2015

Conseil Général de la Vienne

RSA depuis le 2 mai 1995, agrément au titre de l'article 15 de la loi du 01.12.88.

FSL 86 :

ASLL : depuis le 1^{er} Janvier 2002
Aide à la gestion Locative : depuis le 13 Septembre 1999.

Etat

Election de domicile : 30 Septembre 2013 au 29 septembre 2016
Intermédiation Locative : depuis 2011
Ingénierie Sociale : depuis 2011

Affiliations

- Fédération des Centres Sociaux et Socio-Culturels de la Vienne.
- Fédération des Centres Sociaux et Socio-Culturels de France.
- FNASAT (Fédération Nationale des Associations Solidaires d'Actions avec les Tsiganes et Gens du Voyage).

Conventions

- Communauté d'Agglomération du Grand Poitiers
- Communauté d'Agglomération du Pays Châtelleraudais
- CAF 86
- Conseil Départemental de la Vienne
- Commune de Chauvigny
- Communauté de communes du Vouglaisien
- Communauté de Communes du Pays Civraisien
- Agence Régionale de la Santé
- Etat (DDCS)

II. Identification du personnel

Pôle direction - Espace de Vie Sociale Itinérant Buxerolles

Nbre	Fonction	Contrat	Temps
1	Directrice	CDI	Temps plein
1	Comptable	CDI	Temps plein
1	Secrétaire	CDI	½ Temps
2	Conseillères habitat	CDI	2 Temps pleins
1	Agent de Développement Social	CDI	Temps plein

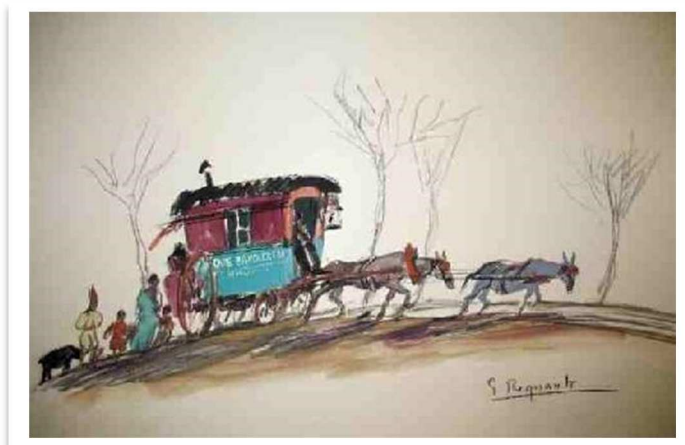
Centre Socio Culturel de Grand Poitiers

Nbre	Fonction	Contrat	Temps
1	Animatrice - Coordinatrice du CSC	CDI	Temps plein
1	Secrétaire d'accueil du service postal	CDI	Temps plein
1	Agent d'accueil	CDD	0,6 ETP
1	Médiatrice sociale d'aire d'accueil	CDI	Temps plein
1	Gestionnaire technique d'Aire d'Accueil	CDI	Temps plein
2	Agents d'entretien d'Aire d'Accueil	CDI	Temps plein
1	Assistante de Service Social	CDI	Temps plein
2	Animateurs scolaires	CDD	1.2 ETP

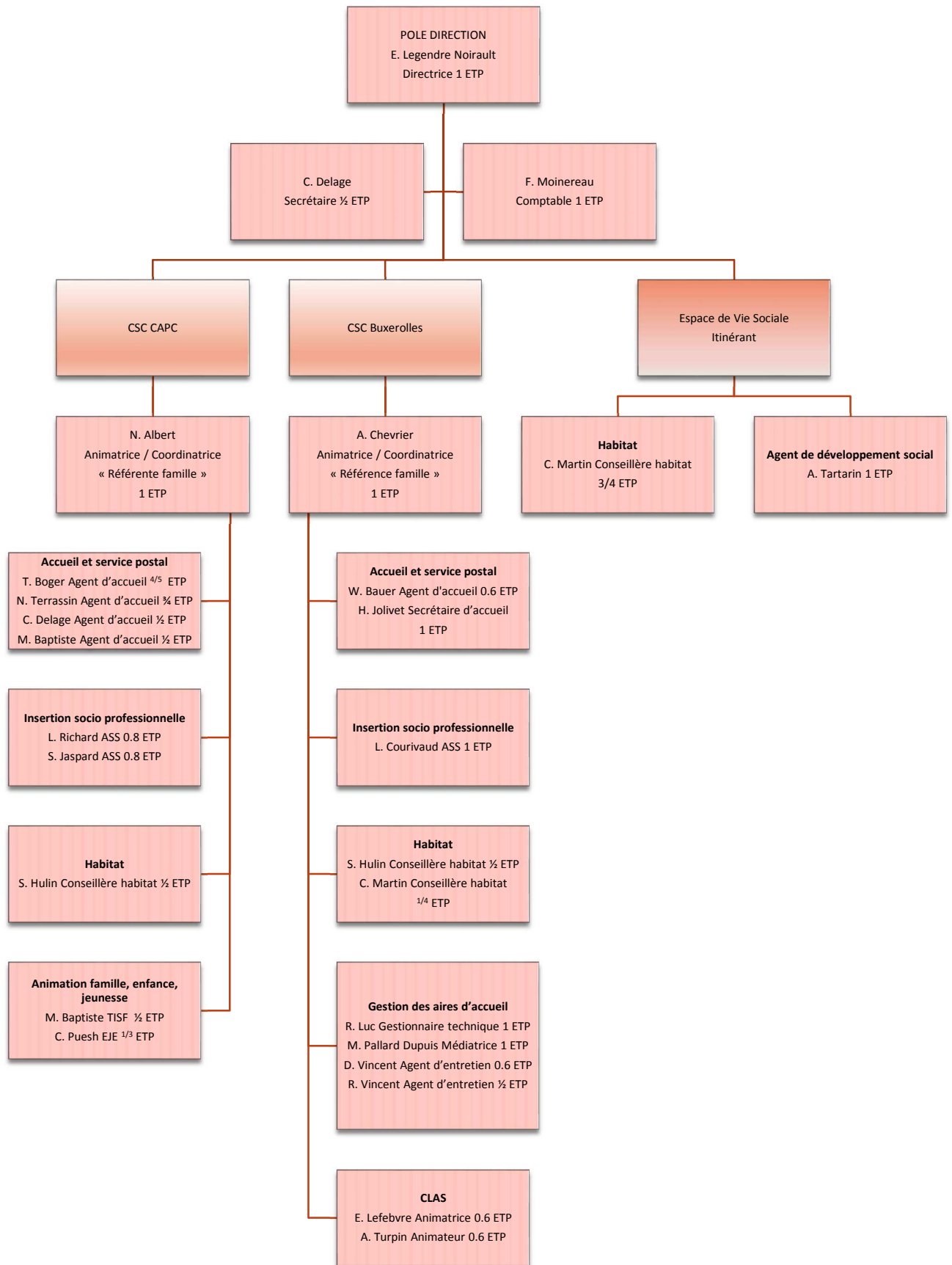
Centre Social Châtelleraut-C.A.P.C.

Nbre	Fonction	Contrat	Temps
1	Animatrice – Coordinatrice du CSC	CDI	Temps plein
3	Agents d'accueil	CDI	2 Temps pleins
1	TISF	CDI	Temps plein
1	Assistante animatrice	CDD	¼ Temps
2	Assistants de service sociale	CDI	1,6 Temps

	Temps dédié
Direction	0,5 ETP
Comptabilité	0.1 ETP
Secrétariat	0.2 ETP
Conseillère habitat	0.75 ETP
Agent de développement social	1 ETP Depuis le 17 novembre 2014



ORGANIGRAMME ASSOCIATIF



III. Le bilan des actions réalisées par territoire

Le bilan d'activités s'articule autour des orientations choisies dans le cadre de convention de partenariat entre l'ADAPGV et

- la CAF :
- La DDSC
- La Commune de Chauvigny
- La Communauté de communes du Vouglaisien
- L'ARS
- La Préfecture (FIPD)

Au-delà de ces conventions, l'ADAPGV, et l'espace de vie sociale itinérant, participe à des actions dites transversales et de réflexion autour de la prise en compte des Gens du Voyage, sur la diffusion de la connaissance des Gens du Voyage et du projet de l'Association.

Participation à la commission consultative départementale des Gens du Voyage

Séminaire Nationale Centres Sociaux Gens du Voyage (FCSC et FNASAT)

Partenariat avec l'Education Nationale, plus particulièrement du CASNAV, pour avoir une vigilance sur les demandes de scolarisation CNED, et l'orientation vers une scolarisation la plus adaptée au niveau de l'enfant

Temps de formation auprès des bénévoles ateliers lutte contre l'illettrisme (Nord Vienne et Deux Sèvres) avec Corraplis

L'Agent de développement social recruté en novembre 2014 a participé à différentes formation dans l'objectif de mieux appréhender ses missions :

- Connaissance de la Culture Gens du Voyage organisée par la FNASAT
- Espace de Vie Sociale organisée par l'URECSO
- Addictologie organisée par la CCMontmorillonais

1. Chauvigny



Priorités sur le territoire

- Accompagner les familles en voie de résidentialisation
- Identifier les leviers pour résorber l'habitat indécemment des Gens du Voyage
- Être médiateur lors de stationnements illicites ou de tensions sur l'aire d'accueil

Objectifs

Intégration des familles Gens du Voyage sur le territoire par l'habitat décent et choisi.

Partenaires engagés dans l'action

Ville, les bailleurs sociaux, DDT, DDCS, CAF action sociale

Déroulement de l'action

Accompagnement des familles dans le cadre des mesures Accompagnement Social Lié au logement, Accompagnement Vers et Dans le Logement et Accompagnements Ponctuels

Onze familles ont été accompagnées par la Conseillère Habitat durant l'année 2015, dont quatre mesures contractualisées (2 mesures AVDL et 2 mesures ASLL).

Deux familles propriétaires ont vu leur accompagnement contractualisé par une mesure AVDL se poursuivre cette année.

L'une d'elles rencontre d'importantes difficultés financières liées à l'activité d'autoentrepreneur. Un dossier de surendettement est envisagé. Le travail en cours avec cette famille autour du budget se poursuit afin de leur permettre de rendre leur situation plus saine. De plus, leur maison est en vente mais le prix est actuellement trop élevé et ils n'ont pas eu de proposition pour le moment.

Quant à la deuxième famille, nous l'accompagnons dans ses démarches juridiques entamées suite à un refus de la Commune d'accéder à sa demande de pouvoir être raccordée aux différents réseaux. Le zonage dans lequel se trouve le terrain ne permet pas ces raccordements. Un travail en matière de Droit de l'Urbanisme est en cours et une rencontre avec le maire de Chauvigny a été effectuée afin de favoriser un arrangement à l'amiable.

Deux familles nouvellement locataires ont vu leur mesure d'Accompagnement Social Lié au Logement se poursuivre en 2015.

La première famille a eu besoin de temps avant de s'approprier réellement son nouveau logement. Une action de soutien au budget s'est avérée primordiale à la suite de son entrée dans les lieux. Un travail autour de la gestion des fluides a été effectué afin que sa consommation n'impute pas de budget de la famille de manière trop conséquente. Enfin, un accompagnement administratif a été également effectué afin d'aider la famille au classement des différents documents administratifs. Pour ce faire, un relais vers l'Assistante de Service Sociale de secteur a été mis en place.

Quant à la deuxième famille, un relogement a été effectué dans le parc public. L'accompagnement a été axé sur le temps d'appropriation nécessaire à l'entrée dans les lieux, notamment sur la gestion des fluides et le paiement des charges. De plus, la famille connaît d'importants soucis budgétaires. Un accompagnement autour de la gestion budgétaire a été effectué afin de mettre en place des échéanciers pour apurer leurs différentes dettes.

Enfin, sept familles nous ont interpellés ponctuellement. Trois familles voulaient acquérir une nouvelle caravane. Deux prêts – Caf et un micro-crédit ont été effectués afin de favoriser cette acquisition sans mettre à mal la gestion du budget familial.

Une des trois familles qui nous a interpellés vit sur un terrain dont elle est propriétaire, qu'elle a acquis il y a de nombreuses années. Nous l'accompagnons dans ses démarches juridiques entamées suite à un refus de la Commune d'accéder à sa demande de pouvoir être raccordée aux

différents réseaux car son terrain n'est pas constructible. Une audience a eu lieu en fin d'année et s'est traduit par une décision en faveur de la commune.

Les trois autres familles nous ont contactés pour des besoins ponctuels, tels que des recherches de logements, des questions d'urbanisme ou des recherches de financement.

Etre médiateur lors de stationnements illicites ou de tensions sur l'aire d'accueil

Depuis septembre 2014, la commune a repris la gestion de l'aire d'accueil avec le recrutement d'une gestionnaire. Un travail de proximité a été mis en place entre l'agent de développement social et la gestionnaire de l'aire d'accueil afin d'échanger sur la vie de l'aire et les pratiques par rapport aux difficultés rencontrées en ce qui concerne l'application du règlement intérieur auprès de certaines familles.

Il n'y a pas eu de stationnement illicite cette année sur la commune y compris pendant la période de fermeture de l'aire.

Moyens

Humain :

Annie Tartarin – Agent de développement social

Elodie Legendre Noirault – Directrice

Claire Martin – Conseillère habitat puis Anaïs Labrousse

Matériel :

Déplacement au domicile des familles

Travail administratif exercé au Pôle Direction – Espace de Vie Sociale à Buxerolles

Perspectives et développement

Le nombre de familles relogées augmente légèrement et offre aux familles une possibilité de trouver un logement durable.

Cette étape n'est pas ultime et bouleverse les habitudes de vies des familles, ainsi l'accompagnement s'avère nécessaire et rassure les familles dans ce changement. A terme, ces relogements peuvent provoquer, auprès des autres familles en attente de réponse, de s'autoriser à exprimer une demande de logement plutôt que de trouver des solutions en inadéquation avec l'urbanisme.

Le diagnostic effectué en 2014 avait permis de poser les bases d'une réflexion. Depuis les élections municipales, ce travail a été mis en attente.

L'aire d'accueil

Notre mission complémentaire à celle du gestionnaire se définit au travers :

- d'une réponse sociale liée à l'habitat et aux difficultés budgétaires
- la médiation en cas de conflit avec les riverains, gens du voyage, institutions
- la co-construction d'un discours sur les règles de vie et l'application du règlement intérieur en cohérence avec l'élue en charge des gens du voyage et la gestionnaire.
- le maintien de réunions de concertation et d'échanges avec l'élue pour faire des points réguliers et articuler nos actions.

Priorités sur le territoire

Les familles Gens du Voyage identifiées par l’A.D.A.P.G.V. vivent avec des difficultés d’insertion sociale.

Objectifs

- Garantir l’accès aux droits des familles
- Faciliter des démarches de suivis administratifs des travailleurs indépendants
- Travailler sur la parentalité à travers la mise en place d’activités en direction des enfants

Partenaires engagés dans l’action

Municipalité, Maison de la Solidarité, la bibliothèque.

Garantir l’accès aux droits

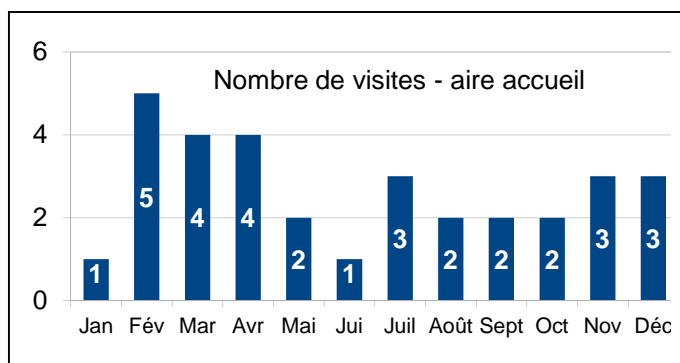
Déroulement de l’action

Les temps de rencontres avec les voyageurs permettent de travailler sur les démarches administratives d’accès aux droits, avec la lecture des courriers, les contacts téléphoniques des administrations et parfois d’écrivain public. Nous expliquons systématiquement la procédure mise en place mais la complexité de l’administration empêche les voyageurs de se saisir des démarches, ce qui sera de plus en plus prégnant avec le développement des inscriptions et des déclarations sur internet.

Aire d’accueil

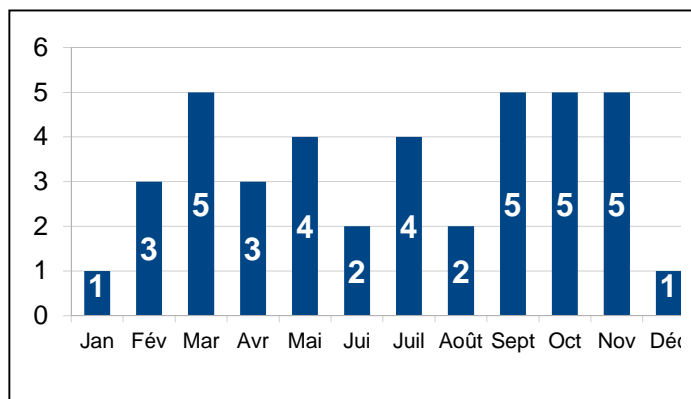
Lors du premier semestre, l’agent de développement social a rencontré les familles qui stationnent sur l’aire d’accueil les mercredis en début d’après-midi avant les activités réalisées en direction des enfants. Ces visites se tenaient dans leur caravane ou à l’extérieur.

A partir de la rentrée, les activités pour les enfants n’ayant lieu qu’un mercredi sur deux, le nombre de visites a diminué mais le temps passé avec la famille était plus qualifié du fait de l’absence des enfants qui étaient à l’école.



Hors aire d’accueil

Nous avons suivi trois familles, deux résidentielisées (une propriétaire et une locataire) et une famille en caravane sur un terrain privé. Deux de ces familles sont plus particulièrement suivies par la conseillère d’habitat. Pour la troisième, il était indispensable de confirmer la relation de confiance déjà créée avec l’association. Leur demande était importante et a nécessité un suivi de proximité régulier avec des visites hebdomadaires pendant quelques mois pour clarifier les dossiers administratifs en lien avec le RSI et la CAF.



Pour les trois familles, nous sommes intervenues dans le cadre de la scolarisation des enfants.

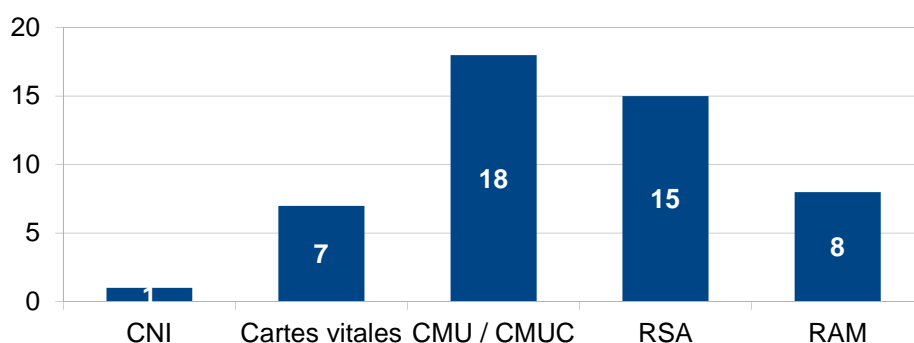
Moyens

Humain :

Elodie Legendre Noirault – Directrice ADAPGV
Annie Tartarin – Agent de développement Social

Analyse évaluation

L'agent de développement social a suivi 49 dossiers, en grande majorité en lien avec l'accès à la santé (cartes vitales, CMU, CMUC). Les visites ont permises de travailler en amont sur les délais d'obtention de droits et d'anticiper les ruptures de droits.



Perspectives développement

Mise en œuvre d'une permanence

Cette année nous a confirmé l'intérêt d'une permanence pour recevoir les familles dans un cadre confidentiel. En effet, il est très difficile de traiter un dossier ou d'aborder une difficulté sans que les familles qui stationnent sur l'aire d'accueil soient au courant. Leur mode de fonctionnement fait qu'il y a peu de confidentialité. Il en est de même pour certaines familles résidentielisées où il serait parfois important de discuter avec un membre du foyer de manière individuelle.

Un partenariat avec la maison des services publics du pays chauvinois est en cours d'élaboration pour une mise à disposition d'un bureau dans leurs locaux deux fois par mois le mercredi matin.

Faciliter des démarches de suivis administratifs des travailleurs indépendants

Déroulement de l'action et analyse

La législation concernant l'activité des autoentrepreneurs a changé en 2015 avec l'immatriculation obligatoire au registre du Commerce et des sociétés ou au répertoire des métiers. Nous avons interpellé 7 familles susceptibles d'être concernées par cette nouvelle législation. Il a souvent fallu expliquer la nécessité d'un compte bancaire différencié de celui du ménage et créer un compte internet afin de pouvoir déclarer et payer la CFE sur le site des impôts. Cette dernière procédure a rencontré d'énormes réticences de leur part en lien avec l'utilisation d'internet et la confidentialité qui en découle. L'automatisation de l'utilisation d'internet est un réel frein à l'accès aux droits communs. Tous les autoentrepreneurs n'avaient pas connaissance de ce nouveau dispositif.

Nous avons eu une demande d'informations concernant les démarches des travailleurs indépendants, mais le projet n'a pas abouti. Nous sommes régulièrement sollicités pour aider à déclarer leurs revenus au RSI, pour les dossiers de la Caf et les services fiscaux. Nous avons effectué 3 accompagnements dans ce cadre.

Travailler sur la parentalité à travers la mise en place d'activités en direction des enfants

Déroulement de l'action

Les activités se déroulent sur l'aire d'accueil ou dans une salle mise à disposition par la municipalité. Nous profitons aussi de la programmation du cinéma pendant les vacances scolaires. Nous avons proposé une sortie à la cité des Aigles de Chauvigny et un spectacle de cirque à Poitiers

Nombre d'activités avec les enfants : 20

Nombre de participants : 125

Analyse - évaluation

Nous avons souhaité que les parents accompagnent leurs enfants sur le lieu de l'activité afin de les impliquer dans ce projet.

Problématiques rencontrées :

1. Les parents n'ont pas de compréhension éducative par rapport aux activités. Ils envisagent ce temps d'animation comme une garderie, d'où la difficulté à les impliquer.
2. Le problème de véhicule est récurrent. Il n'y a pas eu de véhicule disponible pendant plusieurs semaines, du moins pour les activités.
3. Il a été difficile pour l'agent de développement d'encadrer seule les activités compte tenu de l'amplitude des âges (5 ans à 14 ans) et du nombre d'enfants (jusqu'à 10).

Perspectives développement

- Développer le partenariat avec la bibliothèque en intégrant des temps de découverte d'histoires à travers les contes au début de chaque séance.
- Elargir la proposition d'activités en direction des enfants en intégrant les familles.
- Réfléchir sur la possibilité d'une personne en service civique en partenariat avec la mairie pour étoffer l'équipe d'encadrement.

Partenariat

Participation au groupe de travail avec la MDS, la Mission Locale Rurale, Concordance, Ligue contre le cancer, CIAS, Secours Catholique, Croix Rouge, SPIP. L'agent de développement social est intervenu, à la demande du groupe, sur la culture et les habitudes des gens du voyage. Suite à cette intervention, les partenaires souhaitent bénéficier d'une sensibilisation plus approfondie sur 1 ou 2 jours.

Priorités sur le territoire

Nous pouvons considérer que le principe de scolarisation est acquis sur ce territoire. Les familles ont une relation privilégiée avec les écoles, éléments favorisant la scolarisation. Néanmoins, l'assiduité en élémentaire reste fragile et l'orientation vers le second degré presque inexistant.

Objectifs

- Veiller à la scolarisation des enfants (notamment ceux de l'aire d'accueil) dès la maternelle et durant le collège
- Donner du sens à la scolarisation des enfants auprès des parents
- Etre médiateur lors de difficultés de scolarisation de l'enfant.

Partenaires engagés dans l'action

La mairie, les écoles, le collège Gérard Philippe, l'Education Nationale.

Déroulement de l'action

Année scolaire 2014-2015

Ecole élémentaire publique de Villeneuve

11 enfants de l'aire d'accueil sont scolarisés de la maternelle au CM2 :

- Moyenne section : 2
- Grande section : 2
- Cours préparatoire : 3
- CM1 : 3
- CM2 : 1

3 enfants de voyageurs sédentarisés fréquentent l'école.

Collège Gérard Philippe de Chauvigny

3 enfants sont scolarisés en SEGPA.

Le CNED :

2 enfants de l'aire d'accueil sont scolarisés au CNED.

Moyens

Humain :

Elodie Legendre Noirault – Directrice

Annie Tartarin – Agent de Développement local

Analyse évaluation

La scolarisation des enfants est effective y compris en école maternelle mais l'assiduité reste fragile avec comme conséquence directe d'importantes lacunes des savoirs de base. Les parents ne veulent pas que leurs enfants participent aux sorties scolaires (peur des transports en commun), ce qui met à l'écart les enfants sur les projets de classes.

Les familles sont autonomes sur les inscriptions, elles nous sollicitent simplement pour remplir les dossiers, mais la scolarité ne fait pas sens pour eux. L'agent de développement social a régulièrement des échanges sur ce sujet.

Ecole élémentaire de Villeneuve

Le directeur de l'école a fait part de sa volonté de mieux connaître la culture des gens du voyage et les freins à la scolarisation. Grâce au fonds de documentations de l'association, nous avons mis à sa disposition plusieurs livres et un film sur le sujet.

Plusieurs médiations ont été menées avec le directeur de l'école élémentaire en vue de la participation d'un enfant à la semaine pédagogique. Après un premier accord et avec la mise en place d'un accompagnement spécifique de l'enfant et de la mère par l'agent de développement social, la famille s'est rétractée.

Ecole élémentaire

Médiation entre la mairie, l'école élémentaire et une famille qui voulait retirer l'enfant de l'école suite à une exclusion. Les rencontres avec la famille pendant les vacances estivales ont permis de replacer l'école au sein d'une scolarisation « normale » qui permet non seulement l'apprentissage des savoirs de base mais aussi la socialisation qui manque cruellement avec la scolarité à distance.

Collège Gérard Philippe

La scolarisation au collège est envisagée mais reste peu fréquente. La SEGPA au sein du collège de Chauvigny permet à certains enfants de pouvoir intégrer ce dispositif parce qu'il est à proximité du lieu de vie. L'accès à l'enseignement secondaire serait certainement plus complexe si ce n'était pas le cas.

Certaines familles préfèrent une scolarité avec le CNED, ce qui n'est pas sans poser problèmes puisque personne n'est en capacité d'expliquer les cours aux enfants au sein du foyer.

L'A.D.A.P.G.V. a été interpellée par le collège suite à un fort taux d'absentéisme de deux adolescents.

- mis en place d'outils avec la mère afin d'avoir une appréciation plus précise sur la nature des absences et leur nombre.

Recherche de stage : nous avons interpellé l'élue en charge des gens du voyage et vice-présidente du Simer afin de faciliter l'accès à un stage à la déchetterie pour un adolescent. Une méfiance certaine existe encore envers les gens du voyage dès qu'il s'agit de trouver un stage.

Accompagnement d'une famille en partenariat avec le collège pour une orientation en Ulis. Les familles ne comprennent pas l'enjeu de ce dispositif qui pour eux relève du handicap.

L'agent de développement social a effectué 9 médiations : 4 pour les établissements scolaires et 5 pour les voyageurs.

Perspectives développement

- Veiller à la scolarisation des enfants (notamment ceux de l'aire d'accueil) dès la maternelle jusqu'au collège. Pour les familles sédentaires pour qui la scolarité des enfants est obligatoire, sensibiliser sur le manque de pertinence de la scolarisation par le CNED.
 - Donner du sens à la scolarisation auprès des parents et de l'importance de la participation aux projets pédagogiques des classes.
 - Etre médiateur lors de difficultés de scolarisation. Accompagner les parents dans les démarches nécessaires en cas d'orientation spécifiques.
 - Renforcer le partenariat avec l'Education Nationale.
-

Priorités sur le territoire

La population des Gens du Voyage est victime d'exclusion et reste à la marge des autres habitants. La promotion culturelle est une des actions qui permet de lever les représentations réciproques. Il est nécessaire de développer ce secteur d'activités sur Chauvigny où une communauté de voyageurs en caravane ou sédentarisés existent.

Objectifs

- Favoriser l'échange entre les Gens du Voyage et les sédentaires
- Faire connaître l'histoire et la culture des Gens du Voyage

Partenaires engagés dans l'action

La municipalité, associations culturelles, éducation nationale et autres institutions.

Déroulement de l'action

- Participation au Forum des Associations organisée par la municipalité le 13 septembre.
- Participation à la semaine de la santé et de la citoyenneté organisée par le collègue Gérard Philippe.

Moyens

Humain :

Elodie Legendre Noirault – Directrice

Annie Tartarin – Agent de développement social

Analyse et commentaires

Ceux sont des demandes ponctuelles de participation et de mobilisation pour faire connaître les gens du voyage, nous tentons d'y répondre à hauteur de nos moyens.

Perspectives développement

L'action majeure sur 2016 sera la concrétisation de la semaine sur la culture des gens du voyage en partenariat avec la municipalité et ses différents services (bibliothèque, communication, techniques), l'éducation nationale et des associations chauvinoises. Un des critères de sa réussite sera la participation des familles des voyageurs et des habitants.

2. Communauté de Communes du Vouglaisien



Priorités sur le territoire

Création d'un terrain familial pour le groupe résidant sur le Vouglaisien.

Objectifs

- Soutenir la collectivité dans le projet de création du terrain familial
- Assurer une fonction de médiation lors des stationnements des familles auprès du voisinage
- Aider les familles dans l'organisation des séjours pour la collecte des ordures et au nettoyage après leur séjour
- Accompagner les familles dans l'appréhension du changement de mode d'habiter futur

Partenaires engagés dans l'action

La communauté de communes, la mairie, DDSC, DDT

Déroulement de l'action

Médiation

L'agent de développement social a réalisé 24 médiations, principalement à la demande de la communauté de communes (président, élu solidarité, santé et emploi en charge du suivi des gens du voyage, la directrice et la responsable des affaires sociales de la communauté de communes). Un maire nous a interpellés suite à des dégradations des sanitaires publiques et nous avons réalisé 3 médiations pour les gens du voyage : 2 en direction de l'éducation nationale et 1 de la police municipale. L'agent de développement social est en contact permanent avec des visites très régulières en dehors du temps de permanence pour mettre certaines familles face à leur responsabilité au niveau du déroulement du séjour (branchements illicites, entretien des lieux, sécurité notamment lors des stationnements en bordure de route ou sur la zone d'activités, vol, encadrement des enfants)

Analyse et commentaires

Cette famille stationne essentiellement sur la communauté de communes du vouglaisien avec de temps à autres un stationnement sur la commune de Thénésay dans les Deux Sèvres à une vingtaine de kilomètres de Vouillé, lorsque les tensions sont trop vives. L'errance de la famille pose de plus en plus de problèmes tant aux riverains qu'aux voyageurs et sont particulièrement cristallisés pendant la période estivale avec l'arrivée d'autres membres de la famille. Le groupe familial ne gère pas du tout les agissements des autres ce qui met à mal les relations riverains / voyageurs. Des dégradations et des vols sont commis à la déchetterie ou au supermarché. Mais nous savons aussi que certaines personnes profitent de leur présence pour réaliser des actes délictuels.

Les travaux en vue de la création du terrain familial ont été retardés. Les familles espéraient pouvoir emménager durant la période estivale. De ce fait, l'accompagnement a été porté sur la préparation des démarches administratives, qui ne pourront être concrétisées que quand une date d'entrée dans les lieux aura été fixée. Cependant, le règlement intérieur a été élaboré durant les rencontres entre les élus, les membres de l'AOV, l'ADAPGV et les familles. Ces temps de rencontre ont été poursuivis régulièrement durant l'année 2015, ainsi que de nombreuses visites du terrain familial afin de mesurer l'avancée des travaux.

Nous avons participé aux 4 comités de pilotage en 2015 avec notamment, le travail sur la rédaction des contrats de location et du règlement intérieur. Il s'agit d'un travail de concertation, de recherche et de fiabilité de leur application.

Nous avons également travaillé sur les modalités de gestion du futur terrain. Le choix de la Communauté de Communes a été de confier à l'ADAPGV l'accompagnement vers l'habitat sur une durée de 2 ans.

Les familles ont donc poursuivies leur itinérance et des interventions sur leurs différents lieux de stationnement ont été effectuées afin de poursuivre l’appréhension de chaque ménage sur leur responsabilité durant le déroulement du séjour, tant sur l’entretien du site que les relations avec les sédentaires. Au vue du retard de l’avancée des travaux du terrain familial, un accord a été passé avec les élus afin que le groupe familial prévu pour le terrain familial puisse s’installer durablement dans un terrain appartenant à la Communauté de Communes. Cependant, le groupe est toujours solidaire avec le patriarce qui les oblige à bouger régulièrement. Ils ne sont donc pas restés longtemps sur ce terrain malgré l’envie exprimée des autres membres du groupe de s’installer durablement.

Une famille est restée stationnée sur la zone d’activité, au vue de la scolarisation des enfants sur la commune de Vouillé, en attente de son installation sur le terrain familial. La cohabitation se passe du mieux possible, la famille est repérée par les riverains et les autorités locales et nous intervenons régulièrement sur le site afin que les espaces utilisés restent propres et que les bornes incendies restent utilisées sans détériorer la sécurité de tous. Cependant, plusieurs autres groupes familiaux se sont également installés sur cette zone d’activités. Des branchements illégaux en électricité ont été notifiés et nous avons effectué de la médiation afin que ces familles puissent envisager de s’installer ailleurs.

Analyse et commentaires

L’année 2015 a rendu plus concret le projet de terrain familial grâce aux visites régulières qui ont permises aux familles de mesurer l’avancée des travaux. Cependant, elles ont également montré beaucoup de déception au vue de la date d’entrée dans les lieux qui a été décalée deux fois. Il a donc été difficile d’anticiper les différentes démarches administratives et la préparation à l’entrée dans les lieux.

Ce terrain représente un projet primordial pour l’espace de vie sociale itinérant car il est l’aboutissement d’un long travail en commun avec la Communauté de Communes, mais aussi et surtout le moyen pour ces familles d’avoir enfin un lieu où s’installer durablement, construit pour eux et avec le confort auquel ils n’avaient pas accès jusqu’alors. Ce projet représente également une base solide de travail pour impulser d’autres projets au sein de notre département.

La continuité des commissions de travail a permis de travailler et de concrétiser ce projet, en lien avec les familles, qui se sont montrées intéressées et qui ont participé aux visites du terrain dès qu’ils en avaient l’occasion. Leur présence lors de cette instance a permis également de les impliquer dans la concrétisation de ce projet et prendre en considération leurs souhaits.

Moyens

Humain :

Elodie Legendre Noirault – Directrice

Claire Martin puis Anaïs Labrousse– Conseillère Habitat

Annie Tartarin – Agent de Développement Social

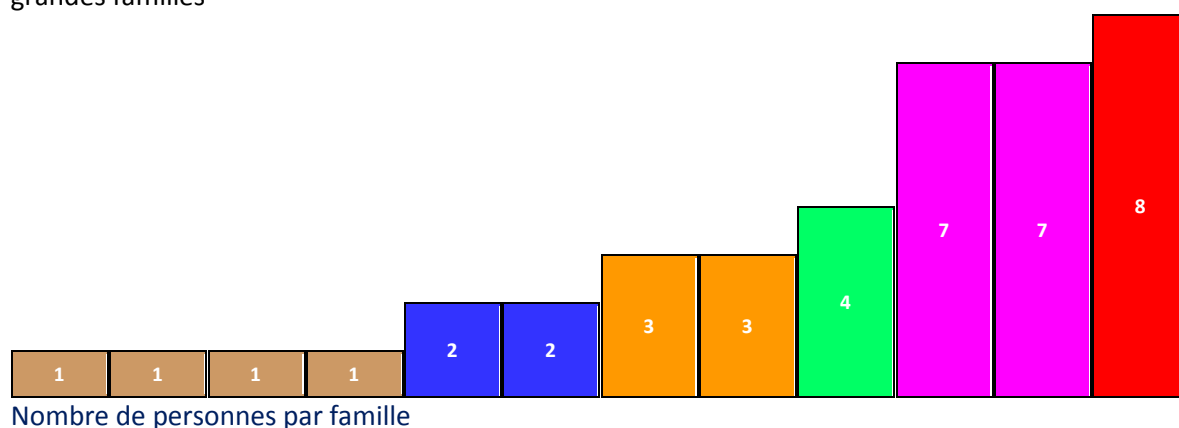
Perspectives et développement

- 2016 sera l’année d’ouverture du terrain familial et la concrétisation des actions mises en place avec les familles
- L’accompagnement pourra être axé autour de la gestion budgétaire et matérielle de leur emplacement et du terrain familial en général
- Un travail pourra être amorcé sur l’accès aux différentes énergies et les économies d’énergie.
- Les temps de travail auprès de la collectivité seront poursuivis après l’installation des familles en vue de pallier à leurs difficultés et prendre du recul sur les travaux.

Priorités sur le territoire

Ce groupe familial se compose de 40 personnes sur 4 générations réparties en 12 familles qui vivent en grande précarité sociale et économique dans des conditions extrêmement difficiles. Ils sont éligibles au RSA, deux d'entre eux ont une pension d'invalidité et le patriarche touche la retraite. Leur errance est un frein réel à leur socialisation et l'intégration auprès de la population vouglaisienne.

Composition du groupe familial : 12 familles avec deux particularités : 4 ménages d'une personne et trois grandes familles



De nouveaux couples se sont formés et sont aujourd'hui de jeunes parents avec de nouvelles interrogations par rapport à l'éducation et une nouvelle façon d'envisager la culture de voyageurs.

Fort de ces constats, il nous a semblé évident de renforcer l'accompagnement social de proximité de ces familles afin de favoriser leur autonomie et l'accès au droit commun à travers différents projets existants ou nouveaux :

- la permanence hebdomadaire en lien avec le service postal organisé par le CSC La Case
- le renforcement du partenariat avec la Maison de la Solidarité de Jaunay-Clan
- le projet parents / enfants

La permanence hebdomadaire en lien avec le service postal du CSC La Case

Objectifs

- garantir l'accès aux droits
- accompagner la famille dans leur autonomie
- renforcer le partenariat avec le CSC la Case afin de favoriser l'action auprès des adultes sur les savoirs de base.

Partenaires engagés dans l'action

Ville de Vouillé, le Centre Socio-Culturel La Case (CSC)

Déroulement de l'action

- Permanences en concordance avec celles tenues par le CSC pour la distribution du courrier à raison d'une fois par semaine le mardi après-midi dans une salle mise à disposition par la municipalité.
- Maintien de la permanence en cas d'absence de la référente famille du CSC.

Moyens

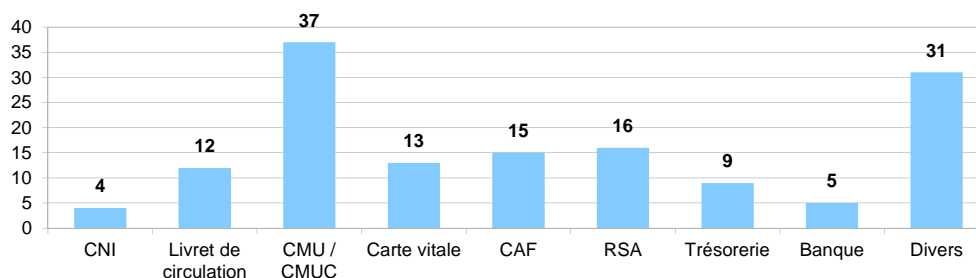
Humain :

Elodie Legendre Noirault – Directrice ADAPGV
Annie Tartarin – Agent de développement Social

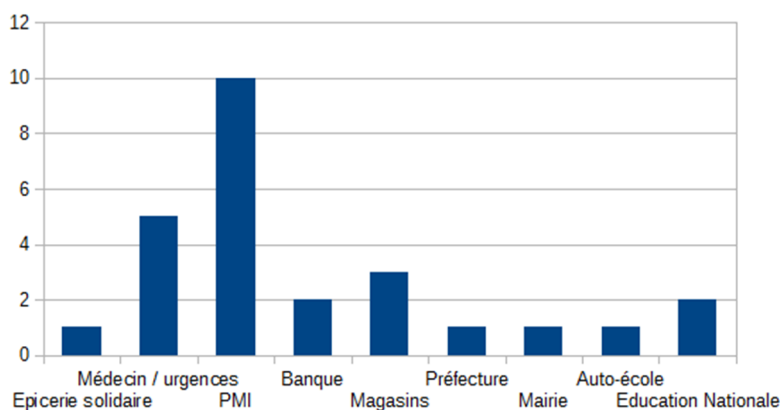
Analyse et Commentaires

L'agent de développement social a suivi 21 familles : les 12 familles qui composent le groupe et 9 venues s'installer pour une période plus ou moins longue sur la communauté de commune du vouglaisien.

Accès aux droits



Un important travail de suivi et de régularisation a été fait par rapport à l'accès aux droits élémentaires (CPAM, CAF) ainsi que l'ouverture de droits pour les jeunes couples. Il est à noter que la perte de documents est assez récurrente et oblige à de nouvelles démarches. La rubrique « divers » correspond aux actions menées auprès des assurances, des opérateurs de téléphonie, la caisse de retraite, la justice ou de prises de rendez-vous. Ce travail administratif est réalisé majoritairement en dehors de la permanence dans les bureaux du siège social et finalisé sur leur lieu de vie. L'agent de développement social effectue en moyenne 3,5 visites par mois. Ces moments de rencontre sont essentiels pour créer la confiance indispensable à la dynamique de la relation.



26 accompagnements ont été réalisés, dont presque la moitié autour de la santé : 10 à la PMI lors des visites obligatoires du nourrisson ou pour la vaccination et 5 aux urgences ou chez les médecins.

La relation à la santé reste problématique avec un refus systématique de prévention. Par contre, l'accès aux urgences est privilégié particulièrement lorsque cela concerne les enfants. Une seule

personne a un suivi très régulier par force puisqu'elle est dialysée 3 fois par semaine. La santé reste un enjeu majeur pour de cette famille.

Perspectives et développement

Avec l'ouverture du terrain familial, la relation qu'ont les gens du voyage avec le courrier va changer. Ils recevront leur courrier dans leur boîte aux lettres sur le terrain. Ils ne pourront plus être dans l'immédiateté pour la prise de connaissance.

Nous souhaitons maintenir la permanence pour offrir un lieu confidentiel pour les démarches administratives.

Le renforcement du partenariat avec la Maison de la Solidarité de Jaunay Clan

Objectifs

- faire le lien avec les assistantes sociales de secteur sur le suivi des dossiers
- faciliter le transfert de suivi auprès des assistantes sociales de secteur

Partenaires engagés dans l'action

Maison de la solidarité de Jaunay-Clan, le Centre socio-culturel La Case (CSC)

Déroulement de l'action

Faire le lien avec les assistantes sociales territoriales sur le suivi des dossiers.

Une réunion partenariale a été organisée afin de mieux appréhender les secteurs d'actions de chacun.

Faciliter le transfert de suivi auprès des assistantes sociales de secteur

Il s'avère qu'il est plus judicieux que les assistantes sociales traitent dans sa globalité l'accès aux droits pour acquérir une meilleure connaissance de l'individu, de la famille et du fonctionnement du groupe familial avec ses particularités afin qu'elles ne soient pas connues par les voyageurs essentiellement à travers le « Contrat d'Engagement Réciproque » dans le cadre du RSA.

4 rendez-vous en binôme (assistante sociale – agent de développement social) ont été proposés aux voyageurs au cours du mois de décembre. Ils restent 3 familles à rencontrer, les autres, ayant déjà une relation suivie avec les assistantes sociales, n'ont pas besoin d'être accompagnées.

Analyses et commentaires

Nous devons rester particulièrement vigilants quant au suivi des familles. Il existe deux freins :

- la méfiance de l'assistante sociale dans leur représentation : « c'est elle qui fait les signalements concernant les enfants »
 - leur relation à l'immédiateté. Les personnes devront prendre rendez-vous avec leur assistante sociale pour faire, par exemple, un dossier de renouvellement de CMU. Ce qui nécessite de pouvoir se projeter dans le temps. Hors, ils ne fonctionnent pas comme cela culturellement.
-

Perspectives et développement

- accompagner les familles autant que nécessaire dans le transfert du suivi de dossiers auprès de l'assistante sociale référente de la Maison de la Solidarité
 - faciliter le lien entre les assistantes sociales référentes et les familles par une meilleure compréhension des fonctionnements et attentes de chacun.
-

Le projet parents / enfants

L'agent de développement social a été régulièrement interpellée par de futurs ou jeunes parents concernant la santé des nouveaux nés, leur développement, la « normalité » (comment leur enfant évolue par rapport aux enfants des sédentaires qui, pour eux, restent une référence). Ils sont inquiets et vont, dès qu'il y a de la fièvre, voir leur médecin ou aux urgences au C.H.U.

L'exiguïté des caravanes ne facilite pas la stimulation de la motricité ni le développement par le jeu (pas de jouet car pas de place pour les ranger). Chez certaines familles, la grande précarité pose des problèmes d'hygiène (alimentation...). Fort de ce constat, nous avons proposé à la communauté de commune de

travailler autour d'un projet en direction des parents et des enfants de moins de 6 ans. Ce projet se décline sous la forme d'un **atelier parents / enfants**.

Objectifs

- Apporter une réponse de professionnel de santé aux questions des parents et futurs parents
 - Faciliter l'intégration sociale par l'appropriation des structures existantes en direction des jeunes enfants
 - Préparer les parents à laisser leur(s) enfant(s) en bas âge en dehors de l'univers familial et ainsi préparer la scolarisation en maternelle.
-

Partenaires engagés dans l'action

Communauté de communes du Vouglaisien : élue en charge de la Petite Enfance, la responsable des affaires sociales, la responsable de la Petite enfance, le médecin et la puéricultrice de la P.M.I.

La CAF et le Centre socio-culturel eu Vouglaisien (au titre de la coordination territoriale REAAP) sont conviés à participer au prochain comité de pilotage en janvier 2016.

Déroulement de l'action

Les objectifs sont déclinés en trois phases :

Première phase

1. Faire connaissance et établir une relation de confiance
2. Susciter les questions des parents. Y apporter une réponse
3. Veiller à l'évolution des enfants en lien avec les parents
4. Créer un espace, donner du temps aux mères et aux pères pour se poser autrement avec son enfant

Seconde phase

1. Continuer d'apporter des réponses aux questions des parents et veiller à l'évolution des enfants en lien avec les parents
2. Inciter les parents à découvrir le Lieu d'Accueil Enfants Parents Itinérant (LAEPI) sur des temps spécifiques à destination des familles pour découvrir de nouvelles activités avec leur enfant
3. Rencontrer la professionnelle de la structure, faire le lien et accompagner les familles dans cette nouvelle démarche
4. Renforcer le lien avec la P.M.I. et la puéricultrice pour favoriser l'agir ensemble.

C'est une phase essentielle du projet. Il est primordial de respecter le désir et le rythme de chaque famille. Une attention particulière est à apporter aux premières rencontres avec la professionnelle de LAEPI.

Troisième phase

Après l'appropriation des familles de cet espace-temps qui leur est réservé, l'objectif est leur participation sur les temps ouverts au public.

L'agent de développement social, en tant que porteur du projet et accompagnatrice de proximité, sera présent sur les trois phases.

Bilan

Première phase

a. Faire connaissance et établir une relation de confiance

Bien qu'installée, la relation de confiance reste encore fragile. Il est important de ne pas être trop intrusive tout en suscitant leurs questions.

b. Susciter les questions des parents. Y apporter une réponse

Les rencontres se déroulent toujours de manière informelle et systématiquement en binôme : l'agent de développement social de l'A.D.A.P.G.V. et la professionnelle de santé. Nous visitons toutes les familles dans leurs caravanes ou à l'extérieur, en individuelle ou en groupe selon les circonstances. Les pères sont très concernés par la santé de leur enfant. Les couples échangent sur la façon de faire mais le fait que ce soit une professionnelle qui apporte la réponse, rassure les familles.

c. Veiller à l'évolution des enfants en lien avec les parents

La professionnelle de santé discute avec les parents sur ce qui lui pose question, par exemple la stimulation de la motricité et de la préhension.

d. Créer un espace, donner du temps aux mères et aux pères pour se poser autrement avec son enfant

Il est apparu rapidement que la professionnelle ne pouvait pas rester seulement dans le dire, mais l'exiguïté des caravanes ne permettait pas de montrer, par exemple, comment stimuler la motricité chez l'enfant. Ainsi, après avoir fait le tour des parents, elle vient s'installer sur l'espace délimité pour les activités proposées par l'agent de développement social, matérialisé par des couvertures au sol. Ces temps plus informels pour les parents libèrent la parole. C'est le moment où elle peut montrer comment faire. Sa participation contribue à l'adaptation de l'environnement pour l'évolution de l'enfant.

Nombre de rencontres : 8 entre avril et début août. L'été a permis d'assoir le projet en passant d'une rencontre mensuelle à une rencontre hebdomadaire, tous les vendredis après-midi.

Nous avons rencontré en moyenne 3 parents avec un pic de 8 parents en juillet où les membres de la famille qui séjournent habituellement sur une aire d'accueil étaient venus leur rendre visite. Il y avait en moyenne 2,5 enfants avec un pic à 6 enfants. Ne sont comptabilisés uniquement les parents concernés par le projet. Les activités accueillent une grande partie du groupe enfants, adolescents et jeunes adultes. Lors des dernières rencontres, une maman a accepté de venir avec son bébé sur un temps spécifique en dehors de leur lieu de vie.

Seconde phase

Une convention tripartite a été signée entre la communauté de communes du Vouglaisien, la mairie de Chiré en Montreuil et l'A.D.A.P.G.V. concernant la mise à disposition des locaux de la maison d'Agnès (maison de la petite enfance où se tiennent les temps d'accueil itinérant pour les parents et leur enfant). La première séance a eu lieu le vendredi 6 novembre de 14 h à 15h30. Nous avons accueilli deux familles : un couple avec 3 enfants, une mère accompagnée de 2 personnes et son fils. Des discussions informelles ont pu être posées accompagnées de conseils plus individualisés.

La deuxième séance a eu lieu le vendredi 4 décembre. Le rapport au temps et le fonctionnement culturel de la famille oblige à les rappeler avant chaque activité. Malgré ce rappel et l'accord des parents à participer à l'activité, aucune famille n'est venue. Ceci confirme la difficulté à intégrer une activité en dehors de leur lieu de vie si elle n'est pas essentielle à leurs yeux. Nous avons la même difficulté avec l'apprentissage des savoirs de base.

Moyens

Humain :

Elodie Legendre Noirault – Directrice ADAPGV
Annie Tartarin – Agent de développement Social
Communauté de Commune : une infirmière.
P.M.I. : une puéricultrice à partir de 2016.

Matériel :

Mise à disposition d'une salle dédiée à la petite enfance par la mairie de Chirée en Montreuil à partir de novembre 2015.
Achat de petit matériel et de jeux.

Perspectives et développement

Afin de donner un rythme plus soutenu et plus repérable pour les familles, nous allons proposer dès le mois de janvier 2 rendez-vous par mois le 1^{er} et 3^{ème} vendredi après-midi. La puéricultrice de la P.M.I rejoint l'équipe d'encadrement une fois par mois.

Nous nous donnons l'année 2016 pour confirmer l'intérêt des parents pour ce projet et leur implication avant de les accompagner sur le temps ouvert au public.

Les activités familiales

La relation aux loisirs tels que nous pouvons l'entendre (cinéma, bowling, piscine) est inexistante. Ils vont se baigner ensemble à la Grande et il semblerait que le supermarché de Vouillé reste la sortie favorite. Les familles souhaiteraient aller au Futuroscope. Cette sortie est programmée en début d'année 2016.

De manière générale, ils préfèrent rester entre eux et l'accès à la culture reste une vraie problématique.

Priorités sur le territoire

L'apprentissage de la lecture et de l'écriture n'a pas de sens pour les parents. Eux-mêmes ne savent ni lire ni écrire mais ce n'est pas un frein à leur démarches quotidiennes et peuvent être autonomes sur certaines démarches.

Aujourd'hui, si la scolarisation est envisagée en primaire, elle n'est pas possible à partir du collège qui, dans leur représentation largement alimentée par les médias, est source de dangers (violence, drogue, etc.).

D'autre part, leur itinérance est un frein particulièrement prégnant notamment pendant la période hivernale où le manque de sanitaire donc d'hygiène se fait cruellement sentir. Ils stationnent la majorité du temps sur les bords de route ou dans des champs qui deviennent vite impraticables dès les premières pluies à cause de la boue. De plus, le changement de lieu est chronophage. Il faut une journée pour s'installer ailleurs. Il n'est pas possible que les enfants aillent à l'école ces jours-là. Parfois ils ne peuvent rester que 3 à 4 jours sur la même commune.

Objectifs

- Poursuivre le travail de sensibilisation auprès des parents
- Assurer une interface entre les familles et les établissements scolaires
- Accompagner les jeunes hors des dispositifs scolaires vers les ateliers de savoirs de base

Partenaires engagés dans l'action

Ecoles de Latillé et Vouillé, Collège de Latillé, Mairies, CSC la CASE et le Rectorat

Déroulement de l'action

Nombre d'enfants potentiels sur l'ensemble des familles composant le groupe : 8

Maternelle : 2

Primaire : 5

Secondaire : 1

Sur ces 8 enfants, seuls trois suivent une scolarité normale (2 primaires et 1 maternel)

2 sont inscrits mais ne vont qu'épisodiquement à l'école (1 primaire et 1 maternel).

2 enfants en primaire ne sont pas inscrits.

Le collégien n'est pas inscrit.

Poursuivre le travail de sensibilisation auprès des parents

L'agent de développement social a des échanges réguliers autour de la scolarité avec les parents. Une famille ne veut absolument pas en entendre parler prétextant qu'eux se débrouillent très bien ainsi. Deux autres y voient plus l'obligation d'envoyer les enfants à l'école pour éviter l'arrêt des allocations de la CAF. Enfin, une famille a compris le sens et la nécessité de l'apprentissage à la fois éducatif et social, les enfants sont scolarisés.

Assurer une interface entre les familles et les établissements scolaires

Ecole de Latillé

Année scolaire 2014-2015

Accompagnement d'une famille lors d'un rendez-vous avec la directrice de l'école. Les enfants ont de réelles capacités de compréhension et d'intégration. Mais le père ne les a plus amenées à l'école après les vacances de Noël justifiant un problème de camion, de maladie ou d'éloignement.

Année scolaire 2015-2016

Réunion avec le directeur de l'école primaire afin d'envisager au mieux la scolarisation de deux enfants. Un programme spécifique avec des cours dans des classes de niveau différent a été étudié et proposé à la mère lors d'une réunion en septembre 2015.

L'enfant de maternelle a insisté pour aller à l'école mais s'est trouvée en difficulté car elle était seule dans la classe sans sa sœur. L'élève de CM2 s'est vite intégrée. Mais son niveau est tellement faible qu'il pose problème à l'élève et aux instituteurs. Les enfants sont allés à peu près régulièrement à l'école jusqu'aux vacances de la Toussaint puis vraiment en pointillé jusqu'aux vacances de Noël.

Une famille stationne depuis juin 2015 sur l'aire d'accueil de Scorbé Clairvaux. Les enfants devaient être scolarisés mais les parents n'ayant pas honorés leur rendez-vous auprès de la PMI pour les vaccinations, l'école n'a pas pu les accueillir.

Ecole maternelle et primaire de Vouillé

Du fait de la fréquentation régulière des enfants à l'école de Vouillé, la famille est autorisée à stationner sur la zone d'activités. Les enfants sont très bien intégrés mais sont en difficultés scolaires. Il n'est pas possible d'envisager cette année un soutien scolaire par le centre socio-culturel puisqu'il n'y a plus de place, mais ils pourraient s'inscrire dès la rentrée 2016 s'ils le souhaitent.

Le collège de Latillé

Le jeune en âge d'être scolarisé n'est pas inscrit au collège.

Le CASNAV Académie de Poitiers

Réunion de préparation à la scolarité des enfants du voyage dès leur entrée sur le terrain familial.

Objectifs :

- connaissance de la situation
- quelle place des enfants au collège ?

Un projet de scolarisation adapté est en cours de rédaction entre le Centre Socio-culturel la Case, la Communauté de Commune, l'Education Nationale et l'A.D.A.P.G.V. 86 pour 2016.

Accompagner les jeunes hors des dispositifs scolaires vers les ateliers de savoirs de base

Les ateliers de savoirs de base se tiennent sur les mêmes créneaux horaires que ceux de la permanence ce qui aurait dû faciliter leur participation. Nous nous heurtons aux mêmes difficultés que pour les adultes : le co-voiturage et surtout l'absence de motivation. L'apprentissage ne fait pas sens même ciblé sur le quotidien tout comme l'école ne faisait pas sens.

Moyens

Humain : Elodie Legendre Noirault – Directrice ADAPGV
Annie Tartarin – Agent de développement Social

Perspectives et développement

Le stationnement sur le terrain familial devrait faciliter la scolarisation des enfants en levant certaines difficultés telles que l'itinérance, l'éloignement des écoles, les conditions d'hygiène. Il n'empêche que le problème de fond (le non-sens de la scolarité) doit être travaillé régulièrement. Il semblerait que la jeune génération de parents soit plus encline à accepter la scolarisation des enfants. Le travail fait en amont dans le cadre du projet parents / enfants aura peut-être une influence positive.

Objectifs :

- Poursuivre le travail de sensibilisation auprès des parents
- Assurer une interface entre les familles et les établissements scolaires
- Accompagner les jeunes hors des dispositifs scolaires vers les ateliers de savoirs de base

Priorités sur le territoire

La population des Gens du Voyage est victime d'une exclusion et reste à la marge des autres habitants. La promotion culturelle est une des actions qui permet de lever les représentations réciproques.

Objectifs

- Favoriser l'échange entre les Gens du Voyage et les sédentaires
- Faire connaître l'histoire et la culture des Gens du Voyage notamment suite à la création du terrain familial qui a cristallisé de nombreuses peurs et fausses représentations.

Partenaires engagés dans l'action

La communauté de Communes, le CSC la CASE, l'association A.O.V., les associations culturelles et caritatives...

Déroulement de l'action

- Information sur l'histoire et la culture des gens du voyage, le cadre juridique et réglementaire. 22 personnes ont participé à cette rencontre, dont 10 élus et 8 personnes de l'association A.O.V.
- Diffusion du film « Liberté » de Tony Gatlif avec la participation de 2 voyageurs, l'un d'eux a été interné dans le camp de Montreuil Bellay et a pu intervenir lors d'échanges avec le public.

Moyens

Humain :

Elodie Legendre Noirault – Directrice ADAPGV
Annie Tartarin – Agent de développement social

Perspectives et développement

Avec la construction du terrain, des temps d'échanges et des manifestations festives pourront être organisés avec la participation des familles.

3. Communauté de Communes des pays Charlois et Civraisien



Depuis décembre 2014, nous avons conventionné avec la Communauté de Communes des Pays Charlois et Civraisien. Cette première année a permis à l'agent de développement social de réaliser un premier diagnostic, de travailler le partenariat avec le gestionnaire de l'aire d'accueil et d'établir une première relation avec les familles de l'aire d'accueil.

DIAGNOSTIC DE TERRITOIRE

Nous avons rencontrés les acteurs du territoire et le gestionnaire de l'aire lors d'entretiens semi-directifs portant sur :

- la représentation générale des gens du voyage
- les difficultés et les besoins perçus de cette population
- les actions entreprises
- les propositions pour agir

Des entretiens informels ont eu lieu avec les familles mais la confiance n'est pas suffisamment établie pour pouvoir échanger librement.

Une réunion collégiale sera proposée début 2016 afin de commenter ce bilan et dessiner les axes d'actions à développer.

Acteurs du territoire rencontrés

Aire d'accueil	M. Coehoorn - gestionnaire de l'aire d'accueil
C.C.A.S.	Mme Thenault - assistante
Croix rouge	Mme Astruc - Secrétaire Mme Lahoucine - trésorière
Resto du cœur	M. Sausseau – responsable
<u>Education nationale</u>	
Ecole primaire	Mme Grassart - directrice
Cicérone	Mme Khemache - directrice
Collège Camille Claudel	M. Berigaud - principal M. Métier – principal adjoint Segpa M. Rapp – assistant social
Communauté de communes	Mme Ortega – directrice adjointe de la collectivité
Gendarmerie Nationale	Major Prévort
Maison de la solidarité	M. Raffin – responsable Mme Pouchan-Lahore – assistante sociale Mme Lousteau – assistante sociale Mme Partaud – médecin gynécologue – PMI
Mission Locale Rurale	Mme Desport – responsable de secteur Ouest
Police municipale	M. Pocheau – Chef de la Police Municipale

Les acteurs rencontrés sont preneurs d'une formation sur la culture des gens du voyage.

Les actions entreprises : Il n'y a pas eu d'actions entreprises particulières mises en place en direction des voyageurs.

Les propositions d'actions : peu ont été exprimées. La réunion bilan permettra une réflexion partagée.

Regards des professionnels sur les gens du voyage

Leur représentation du monde et leur culture : une différence prégnante

Globalement, il n'y a pas de problème particulier avec les gens du voyage. Mais leur représentation du monde, leur culture et les nécessités notamment en terme de travail peuvent engendrer des difficultés (exemple : la non adéquation du travail saisonnier avec le rythme scolaire favorise l'absentéisme des enfants). Il n'y a pas d'accueil ou d'action spécifique pour les gens du voyage. Ils sont considérés comme n'importe quelle personne lambda. Si les relations sont faciles avec les gens du voyage sédentarisés, l'arrivée d'un nouveau groupe de voyageurs met à mal cette relation et pose problème. Ils vivent de manière clanique et sont peu enclins à l'ouverture sur le monde des sédentaires.

Les gens du voyage peuvent faire peur. Il est important et nécessaire de mieux les connaître et les comprendre afin d'abattre certaines barrières.

Les gens du voyage sur l'aire d'accueil

L'aire d'accueil propose 8 emplacements. Nous avons dénombré 13 familles qui stationnent ou ont stationnées sur l'aire d'accueil. Ce qui représente 28 adultes (+ de 15 ans) et 11 enfants.

Un groupe familial composé de 9 familles séjourne à l'année : 4 générations sur 50 ans. Les femmes ne travaillent pas et les jeunes filles restent dans cette représentation. Une femme a néanmoins, exercé un contrat en chantier d'insertion en 2014.

Les hommes travaillent selon le modèle traditionnel (récupération de ferraille, petits travaux).

Les parents sont très protecteurs avec des difficultés sur le plan éducatif. Il semble qu'un terrain familial soit plus approprié pour ce groupe.

D'autre part, nous rencontrons une population jeune d'où des enjeux forts autour de la petite enfance, la scolarisation et la professionnalisation des jeunes.

Ce groupe familial cohabite sur l'aire d'accueil avec d'autres familles qui résident périodiquement sur l'aire d'accueil.

Propos recueillis auprès des voyageurs de manière informelle.

Ils sont peu satisfaits des installations sur l'aire d'accueil (problèmes de sanitaire, pas d'ombre). Une famille regrette le voyage et se sent emprisonnée. Ils sont inquiets pour le futur. Ils souhaitent des activités pour les enfants mais sur l'aire.

Une scolarisation en pointillée en élémentaire et quasi inexistante à partir du secondaire

Rencontre avec Mme Grassart – directrice de l'école primaire.

L'école accueille 5 enfants de l'aire d'accueil. Ce sont des élèves agréables respectueux des règles de vie. Les rapports avec les parents sont bons. Mais ils refusent que les enfants participent aux activités extra-scolaires ce qui les écartent des projets. Les retards scolaires sont importants, les savoirs de bases ne sont pas ou peu acquis.

Propositions d'actions :

- Harmoniser toutes les écoles élémentaires par rapport à l'inscription des enfants dans la base de données électronique afin de valoriser le suivi.
- Mettre en place des passerelles pour les enfants voyageurs qui ont de réelles difficultés d'apprentissage, et sont très souvent non lecteurs. Par exemple : une classe CP – CE1. L'enfant qui ne sait pas lire pourrait faire des activités avec les CP et d'autres avec les CE1 pour intégrer petit à petit totalement le CE1.

Rencontre avec M. Berigaud – Principal du collège Camille Claudel

« Les parents ont envie que les enfants aillent à l'école. Les relations sont basées sur le respect mutuel des cultures. Les jeunes sont très bien intégrés. L'absentéisme existe mais il y a de vraies raisons très souvent liées

au moyen de transport (pas de gasoil, problème de voiture, travail saisonnier du père). Ils ne participent pas aux activités extra-scolaires, les parents ont peurs du transport en commun. Il y a de réelles difficultés à trouver des lieux de stages du fait de leur appartenance à la communauté gens du voyage d'où la nécessité que le directeur de la Segpa accompagne les jeunes. Par contre, les jeunes ne sont plus scolarisés dès 16 ans révolus. ».

Ces propos concernent des enfants du voyage qui résident sur l'aire d'accueil de Pressac ou sur des terrains privés. Les jeunes de l'aire d'accueil en âge d'aller au collège sont scolarisés par le CNED.

A.D.A.P.G.V.

Même si les parents appréhendent mieux la nécessité de la scolarisation, cela ne fait pas vraiment sens pour eux. Les enfants vont à l'école en primaire (certains en maternelle), mais l'absentéisme reste important. La fréquentation en pointillée fait que les enfants quittent le système scolaire sans avoir acquis les savoirs de base. La scolarisation reste donc une vraie problématique. Les services sociaux ont sollicité l'ADAPGV 86 pour trouver des solutions adaptées afin d'éviter une déscolarisation précoce d'enfants du voyage sédentarisés. Ces sollicitations démontrent que la problématique ne concerne pas uniquement le public des aires d'accueil, voire le public identifié par les établissements scolaires et les services sociaux n'est pas celui le plus visible, celui de l'aire d'accueil de Civray.

Pour lutter contre l'absentéisme, il nous semble nécessaire de travailler avec les familles et les établissements scolaires pour identifier les freins (matériels, psychologiques, financiers...) et mettre en place des solutions adaptées entre les différents partenaires concernés.

La relation au travail

Les jeunes voyageurs sont très loin du monde du travail. Le manque d'implication et leur relation particulière au temps les empêchent d'accéder à certains dispositifs.

Rencontre avec Mme Desport – responsable du secteur ouest de la Mission Locale Rurale Centre et Sud Vienne

« Ils sont orientés par l'éducation nationale ou les services sociaux. Ils ont connaissance de la M.L.R. par un membre de leur famille ou une connaissance. Mais ils fréquentent très peu la structure. Les principales difficultés rencontrées sont liées à l'implication et leur relation particulière au temps, les jours de la semaine ne voulant rien dire. De fait, cela les empêche d'accéder à certains dispositifs demandant un minimum de régularité pour développer leur projet. »

A.D.A.P.G.V. 86

Il y a un rapport très utilitaire au travail : le voyageur va chercher l'argent dont il a besoin, mais ne travaille pas pour économiser en prévision d'achats futurs s'ils ne sont pas identifiés. Le métier s'apprend au sien de la famille (souvent par les parents). Le salariat, avec ses obligations d'organisation et de lieu fixe, apparaît donc peu adapté. Aujourd'hui, la perte de métier traditionnel tel que celui de ferrailleur précarise lourdement les familles. Il est important de faciliter une mutation vers des secteurs d'activités plus porteurs mais qui restent en lien avec leur culture.

L'insertion professionnelle des femmes et notamment des jeunes femmes est un des leviers sur lequel on peut amorcer un travail.

Des relations en bonne intelligence avec les représentants de l'ordre public mais l'appropriation de l'aire d'accueil par les mêmes familles posent problème.

Rencontre avec le Major Prévort – Gendarmerie Nationale

Le contact avec les familles est conservé par un passage régulier sur l'aire d'accueil. Il n'y a pas de tension particulière ni de problème de vol. Les travailleurs indépendants sont en règle (les récupérateurs de ferraille sont soumis à l'obligation de détenir un livret de police visé tous les ans par les forces de l'ordre). L'aire d'accueil est investie toute l'année par les mêmes familles ce qui empêche les autres voyageurs de s'y installer. S'il n'y a pas de stationnement illicite sur Civray, on retrouve les voyageurs sur un terrain à St Pierre d'Exideuil.

Les voyageurs sont peu lisibles par la Maison de la Solidarité.

Maison de la Solidarité

Seules 3 familles de l'aire d'accueil sont domiciliées au CCAS de Civray, aucune au sein des services de l'ADAPGV 86. De fait, les autres familles ne dépendent pas des assistantes sociales de secteur. Elles sont suivies par les assistantes sociales de leur lieu de domiciliation. On constate qu'il s'agit pour la plupart de domiciliation sur les départements frontaliers (Charente et Deux Sèvres).

Le service social départemental est en charge de quelques familles « sédentarisées » sur les territoires du Civraisien. La relation de confiance est établie et les familles viennent de manière régulière.

La P.M.I. ne connaît aucune famille de l'aire d'accueil. Mais elle peut se rendre disponible pour mettre en place des actions collectives en partenariat avec l'ADAPGV 86.

Propositions d'actions :

- Organiser des moments de discussions informelles avec les femmes et le médecin gynécologue.
- Faciliter le suivi de grossesse par la sage-femme de la PMI

Les voyageurs se saisissent des aides alimentaires.

Associations caritatives et sociales

Une quinzaine de familles sont connues des associations pour l'aide alimentaire.

« Ils ont peurs du regard des autres et ont des aprioris sur les sédentaires. Ceux sont souvent les femmes qui viennent, les hommes restent dans la voiture. Elles sont accompagnées des enfants. Il faut juste être plus vigilant. Ils ne sont pas plus exigeants que les autres bénéficiaires. Mais il serait fondamental que les bénévoles aient une information sur leur culture pour mieux les comprendre. Par exemple : Ils ont été choqués de voir des familles jeter le pain qu'ils venaient de leur donner. Il y a-t-il une raison particulière autre que de ne pas savoir dire non ? »

Les Restos du Cœur proposent aussi des places de cinéma, des rendez-vous avec une coiffeuse bénévole ou une aide au départ pour les vacances. Ils ne s'inscrivent pas dans ces activités. Ils ne participent pas non plus aux activités mises en place par l'association Cicérone.

A.D.A.P.G.V.86

Il serait faux de penser que les voyageurs n'ont pas de loisirs (cinéma, parc d'attraction) ou de vie sociale. Ils fonctionnent de manière clanique et ne souhaitent pas d'ouverture sur le monde extérieur. Il est plus que nécessaire de favoriser le rapprochement entre la population et les gens du voyage et travailler sur l'interculturalité et l'intergénérationnel.

Ce diagnostic est une première étape d'un travail collaboratif avec les acteurs locaux afin de mieux définir les champs d'intervention de l'ADAPGV 86 sur le territoire du Civraisien. En 2016, une démarche collective sera lancée pour affirmer les axes de travail.

ACTIONS REALISEES DANS LE CADRE DE LA CONVENTION

Objectifs :

- Offrir aux familles résidentes sur l'aire d'accueil des outils d'insertion sociale et professionnelle.

Partenaires engagés dans l'action

Municipalité de Civray, C.C.A.S., l'association Cicérone, la police municipale, les associations caritatives

Analyse - évaluation

Aller au contact des familles stationnées sur l'aire d'accueil : une méfiance certaine existe envers les sédentaires. Un travail dans la continuité est nécessaire. Un des leviers pour établir une relation de confiance est de répondre aux besoins d'aide administrative de premier plan (CMU, carte vitale, carte d'identité).

Nous avons effectué 16 visites et accompagné 6 familles. Les principales demandes concernent l'accès aux droits communs (CMU, RSA, retraite). Nous avons accompagné une personne vers l'association Cicérone dans le cadre de la lutte contre l'illettrisme.

La conseillère Habitat a accompagné une famille dans le cadre de recherche de financement pour l'achat d'un terrain.

Les autoentrepreneurs : la législation concernant l'activité des autoentrepreneurs a changé en 2015. Nous avons rencontré toutes les familles stationnant sur l'aire afin de les informer de ces changements. Du fait de leur méfiance, une seule a demandé un accompagnement par rapport à ce dossier.

L'autre levier est de proposer des activités en direction des enfants. L'agent de développement social a réalisé 10 temps d'activités. Elles se sont déroulées dans un premier temps sur l'aire d'accueil. Nous avons eu entre 3 et 12 enfants de 3 ans à 15 ans. Les conditions étaient rudimentaires, l'objectif étant de pouvoir déplacer l'activité sur un lieu en dehors de l'aire d'accueil. Depuis le mois de novembre, la municipalité met à notre disposition une salle dans les locaux de l'association Cicérone. Nous accueillons 2 enfants, les mères n'ont pas assez confiance pour que les plus jeunes viennent. Ces activités ont permis de révéler les difficultés d'apprentissage des savoirs de base des enfants, souvent niées par les parents.

Moyens

Humain

Elodie Legendre-Noirault – Directrice A.D.A.P.G.V.

Annie Tartarin – Agent de développement social

Matériel :

Mise à disposition d'une salle pour réaliser les activités avec les enfants.

Perspectives et développement

- Identifier les besoins des familles.
- Garantir l'accès aux droits : accompagner les familles dans leurs démarches administratives quotidiennes en complémentarité des services offerts par le CCAS. Nous réfléchissons à mettre en place une permanence avec une fréquence mensuelle.
- Travailler sur la parentalité à travers la mise en place d'activités en direction des enfants et des familles.
- Faciliter les démarches de suivis administratifs des travailleurs indépendants.
- Rendre plus lisible l'association sur le territoire. Nous souhaitons organiser quelques temps de travail avec l'ensemble des partenaires rencontrés pour poursuivre la démarche de ce projet d'animation du territoire.

Objectif :

- Assurer un accompagnement adapté pour une meilleure scolarisation.

Partenaires engagés dans l'action

L'éducation nationale : école maternelle, primaire et collège.

Moyens humains

Annie Tartarin – agent de développement social.

Analyse et évaluation

Nous avons rencontré la directrice de l'école primaire et l'équipe de direction du collège dans le cadre du diagnostic.

Nous avons été interpellés par le directeur de la Segpa pour travailler conjointement sur des déscolarisations. Un important travail est à réaliser en ce sens.

Perspectives et développement

- Veiller à la scolarisation des enfants.
- Donner du sens à la scolarisation des enfants auprès des parents.
- Etre médiateur lors de difficultés de scolarisation.

Objectif :

- Etre soutien dans la fonction de gestionnaire d'aire d'accueil.

Nous avons rencontré le gestionnaire de l'aire d'accueil dans le cadre du diagnostic. Des échanges ont eu lieu lors des visites sur l'aire d'accueil. Les objectifs restent les mêmes. Ce travail est à approfondir durant l'année 2016.

4. Autres territoires

HABITAT

Dans le cadre de ces missions, l'ADAPGV 86 a une mission départementale Habitat, permettant ainsi d'accompagner les familles sur leurs projets de relogement.

Lussac Les Châteaux

Deux familles ont été accompagnées régulièrement à Lussac-Les-Châteaux, l'une dans le cadre d'un accompagnement social lié au logement, l'autre dans une recherche de logement.

La première famille vit sur Lussac Les Châteaux depuis fin 2014 dans un logement type 2 avec trois enfants. Le logement est inadapté à la composition familiale. En effet, ils sont en surpeuplement dans leur logement actuel. Ils souhaitent donc déménager et se rapprocher de Poitiers et des services qu'ils connaissent bien. Un partenariat a été mis en place avec le bailleur social LOGIPARC afin de faciliter leur recherche de logement mais qui n'a, pour l'instant, pas abouti.

La seconde famille vit avec ses 5 enfants sur la commune de Lussac les Châteaux dans un logement inadapté à leur composition familiale et cherche donc également à se reloger, mais dans la commune de Lussac-Les-Châteaux. Aucune proposition ne leur a été faite à ce jour, leur demande de logement a donc été placée dans le dispositif Réservation Préfectorale. Le couple a rencontré le bailleur social SAR HLM mais à ce jour leur situation n'a pas évoluée.

CDC Montmorillonnais (Pressac)

Deux familles ont été accompagnées ponctuellement durant l'année 2015. La première famille vit sur l'aire d'accueil de Pressac et souhaite s'installer en logement depuis de nombreuses années. La recherche tant dans le parc privé que dans le parc public s'est avérée infructueuse. De ce fait, une demande a été effectuée afin que la famille soit positionnée en Réservation Préfectorale. Quelques propositions ont été effectuées par les bailleurs sociaux mais ne correspondaient pas à la demande du couple. Après un an passé en Réservation Préfectorale sans solution trouvée, la famille a donc été positionnée dans le dispositif MOUS (Maîtrise d'œuvre Urbaine Sociale) mené avec le pôle famille d'Audacia et un logement dans le parc privé a finalement été trouvé. Le relogement et l'appropriation du logement reste à travailler durant l'année 2016.

Concernant la deuxième famille, elle vit sur un terrain privé situé à Millac. Ils viennent d'obtenir récemment le permis de construire pour leur chalet qui existe depuis de nombreuses années. Ils avaient déjà obtenu un accord oral sous l'ancien mandat qui a été remis en question sous le mandat de la Maire actuelle. Mais la Mairesse actuelle ne souhaitait pas fournir un permis global sur simple déclaration orale de l'ancien maire. Finalement, la famille a obtenu un permis de construire pour le chalet mais ils ont dû s'engager en parallèle à payer les frais liés aux différents raccordements mais cela représente des coûts importants. De ce fait, l'accompagnement s'est porté sur la recherche de financement pour payer les frais liés aux différents raccordements. Cependant, il n'existe pas aujourd'hui d'aide pour ce type de travaux.

Des familles de l'aire d'accueil de Pressac nous ont interpellées ponctuellement concernant la recherche de logements, des informations relatives aux micro-crédits ou prêt CAF en vue de l'achat d'une caravane ou de l'aide pour leurs démarches administratives.

Nous intervenons également auprès de familles d'Availles - Limouzine et Pressac qui se déplacent sur Civray lors de l'intervention de l'agent de développement social sur l'aire d'accueil.

L'agent de développement social a initié un partenariat avec la responsable du C.C.A.S. afin d'avoir une réponse commune.

Nous avons un regard sur la scolarisation des enfants de l'aire d'accueil par le partenariat avec le CASNAV académie de Poitiers et le CNED.

Nous participons aux réunions de travail concernant le Contrat Local de Santé de la Communauté de Communes du Montmorillonnais.

Communauté de communes du Lençloîtrais

Nous avons initié une première démarche prospective qui aura comme finalité d'établir un diagnostic pour poser un paysage et une problématique sur la question des gens du voyage.

Nous avons dénombré 53 familles (123 adultes (+ de 15 ans) et 102 enfants) qui stationnent sur les 3 aires d'accueil. Cette communauté est donc importante et nécessite une réflexion partagée avec les acteurs institutionnels et associatifs.

Les premiers échanges font apparaître :

- des difficultés récurrentes en terme relationnel (particulièrement sur la commune de Scorbé Clairvaux)
- des représentations négatives au mieux neutres sur les Gens du Voyage
- une méconnaissance de la culture des Gens du Voyage qui a influencée certains bénévoles de l'épicerie sociale à interroger leur participation
- une insatisfaction des directeurs des écoles primaires quant à l'intégration et au suivi des enfants des voyageurs
- un besoin de médiation auprès des professionnels (gestionnaire de l'aire d'accueil, les communes, l'éducation nationale, la Maison de la Solidarité)

IV. Perspectives

L'année 2016 est une année charnière pour l'Espace de Vie Sociale Itinérant. Le schéma départemental d'accueil, d'habitat et d'insertion des Gens du Voyage arrive dans sa phase de finalité (2017 sera l'année de son renouvellement). Une complémentarité d'actions s'articule entre l'action des CSC et de l'EVS I de l'ADAPGV 86, celle-ci doit être renforcée, notamment sur l'action scolarité des Gens du Voyage, le développement des sorties familles et la médiation.

L'intervention de l'ADAPGV 86 se renforce sur le Vouglaisien, en raison de la mise en service du terrain familial et la nécessité d'accompagner les familles dans l'intégration dans leur nouvel habitat.

Mais l'extension de l'intervention sur d'autres territoires est aujourd'hui impossible à réaliser avec les moyens humains dédiés à cette mission Il nous semble important de pérenniser l'action telle qu'elle est aujourd'hui

L'expérimentation mérite encore d'être poursuivie pour plusieurs raisons :

- Le diagnostic est posé sur les territoires où nous intervenons, des actions sont maintenant mises en œuvre (accompagnement de proximité, atelier parents-enfants, accompagnement vers le terrain familial, aide à la scolarité...) mais la réussite de ce projet réside dans le pilotage de cohérence départemental, élément qui n'est pas atteint actuellement.
- La réforme territoriale met les collectivités locales dans l'attente. Ainsi, malgré des bons contacts initiés auprès de Communautés de Communes du Lençloîtrais en mai 2015 pour amorcer un travail partenarial, le projet de fusion des communautés de communes ne permet pas d'initier une telle démarche de projet.
- Dans les perspectives de développement, la D.D.C.S. a rencontré la Communauté de Communes de Neuville de Poitou puisque la commune atteint le seuil des 5.000 habitants et est donc soumise à l'obligation de créer une aire d'accueil. La D.D.C.S a informé la collectivité de son souhait de pouvoir initier un travail avec l'A.D.A.P.G.V.86 pour étudier la faisabilité du projet d'aire d'accueil. Nous sommes dans l'attente, tout en sachant que cette collectivité fusionnerait avec celle du Vouglaisien et du Mirebalais.

La fusion des communautés de communes ne signifie pas le transfert des compétences dans lesquelles répond l'Espace de Vie Social Itinérant, car bien que les équipements publics destinés à l'accueil et l'habitat des Gens du Voyage soient confiés aux intercommunalités, les compétences éducative et sociale sont aujourd'hui à 90 % à l'échelle des communes. Il s'agit là d'un des motifs de non conventionnement avec la Communauté de Communes du Montmorillonnais.

Par ailleurs, nous restons en veille quant au territoire du Montmorillonnais, notamment dans le cadre de la démarche partenariale du Contrat Local de Santé initiée par le Pays du Montmorillonnais et dans les relations avec la Communauté de Communes du Lençloîtrais.

V. Elaboration du budget 2016

CHARGES		PRODUITS	
60. Achats	3100	74 subventions d'exploitation	
Fournitures	1000	DDCS	17050
Carburant	1600	FIPD	8000
Petit équipement	500	CAF	18000
61. Services extérieurs	5010	CDC Vouglaisien	11624
Location immobilière	1400	Ville de Chauvigny	2500
Entretien/réparation véhicule	1410	CDC Civraisien et Charlois	2500
Maintenance	500	ARS (PRAPS)	7079
Assurance	600	ASP (emploi aidé)	9024
Documentation	100	FSL 86	4000
Activité	1000	DDCS (habitat)	4000
62. Autres services extérieurs	1800	Fonjep (ACSE)	2200
Frais téléphoniques et postaux	500	CAF (fonctionnement habitat)	2300
Frais de déplacement	300	Fondation de France (Accompagnement habitat - Vouillé)	7500
Frais de formation	1000	REAAP	500
63. Impots et taxes	1344		
Taxes sur salaires	1344		
64. Charges de personnel	84023		
Salaires bruts	63224		
Charges patronales	18999		
Autres charges de personnel	1800		
68. D.A.P.	1000		
Amortissements	1000		
TOTAL DES CHARGES	96277	TOTAL DES PRODUITS	96277